



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2479

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Pascal Terrasse, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Pascal Terrasse. Monsieur le Premier ministre, la France est inquiète. Les Français ne croient plus à vos dissimulations !

M. Patrick Roy. Ça non !

M. Pascal Terrasse. Leur déception est à la hauteur des espoirs suscités lors de l'élection présidentielle. Vous avez abusé les Français en les laissant croire à des slogans stupides. La France qui se lève tôt va subir les pires injustices avec votre réforme.

Le chef de l'État a annoncé trois mesures visant à corriger les inégalités les plus choquantes : polypensionnés, carrières longues et pénibilité. Encore une fois, ce sont des effets d'annonce et des manipulations de langage. Vous confondez pénibilité et handicap. Les élus de l'UMP eux-mêmes n'y croient plus !

Mme Claude Greff. N'importe quoi !

M. Pascal Terrasse. Le président de l'Assemblée a dû lever la séance cette nuit en raison de la défaillance de votre majorité.

Sur les carrières longues, vous dissimulez aux Français qu'il leur faudra quarante-quatre années de cotisations pour en bénéficier. Ceux qui travaillent dur apprécieront.

Vous trompez les Français, vous ne leur dites pas la vérité ! Vous avez décidé encore une fois d'épargner les bénéficiaires du bouclier fiscal !

Votre réforme va se traduire par une baisse massive des pensions de retraite, par la spoliation du droit à la retraite des générations nées après 1960.

Votre réforme est injuste, et financièrement déséquilibrée.

Attendre 67 ans pour obtenir une retraite à taux plein est une insulte faite aux femmes, à celles et ceux ayant commencé tôt ou interrompu leur carrière en raison du chômage.

Vous avez décidé de tourner le dos à près de cinquante ans de progrès social et de vous payer le luxe de snober le dialogue et la concertation avec les organisations syndicales.

Les socialistes vous le disent les yeux dans les yeux : nous reviendrons en 2012 sur cette réforme. En 1997, nous avons abrogé la loi Thomas sur les fonds de pension que votre majorité avait votée, nous reviendrons sur cette loi, pour y apporter plus de justice et d'égalité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur le député Terrasse, les yeux dans les yeux, je dis que vous ne reviendrez pas sur cette réforme : vous n'aurez jamais le courage d'y revenir... Vous n'avez pas le courage qu'a cette majorité de réformer les retraites. Vous ne faites qu'éviter le sujet depuis des dizaines d'années. Jamais le Parti socialiste n'a proposé de réforme des retraites, alors que dans les autres pays, tous les autres gouvernements de gauche ont accepté d'affronter la réalité. Vous, vous la niez, vous ne voulez pas la voir. Votre projet, vos propositions sont fondées sur du sable. Vous voulez construire la retraite des Français sur des recettes qui n'existent pas, nous l'avons démontré hier pendant des heures. Votre projet est un projet fiscal, c'est un bombardement fiscal de la France. Bombarder fiscalement les entreprises, c'est créer du chômage ! Bombarder fiscalement les classes moyennes, c'est encore une fois

attaquer leur pouvoir d'achat.

M. Pascal Terrasse. Caricature !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Ce n'est pas la bonne réponse pour les retraites. La bonne réponse est d'allonger l'âge de départ, 62 ans pour les Français ; c'est un âge inférieur à celui que connaissent d'autres pays. La bonne réponse est aussi d'accepter de considérer que si nous travaillons plus longtemps, alors nous prenons en compte la difficulté des carrières. C'est le cas des carrières longues et c'est le cas de la pénibilité.

Mme Aurélie Filippetti. C'est une injustice !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. C'est pour cela que notre projet est juste, et c'est pour cela que le vôtre est égoïste et injuste. Égoïste parce que vous considérez que ce seront les autres qui paieront, ce seront eux qui travailleront plus, ce sont les autres générations qui feront cet effort, plutôt que les Français d'aujourd'hui. Injuste parce qu'il ne conduit pas à l'équilibre financier des retraites ; et quand il n'y a pas d'équilibre financier des retraites, ce sont les plus fragiles qui trinquent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2479

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 septembre 2010